



CONFÉRENCE TECHNIQUE TERRITORIALE NORMANDIE CENTRE

Club sécurité Routière

Actualités sécurité routière et productions
Cerema

10 Novembre 2023

PUBLICATIONS CONCEPTION ROUTIÈRE



Voies Structurantes d'Agglomération
Aménagement des voies réservées aux services réguliers
de transports collectifs
Édition 2019



Février 2023 : VSA , aménagement des Voies Réservées aux véhicules de TC

Guide de conception des VRTC, réalisées en lieu et place de la BAU.

Voies **exclusivement** réservées à l'ensemble des véhicules de TC (article R311-1 du Code de la route).

Concerne les infra à chaussées séparées, avec au moins 2 voies, exploitées à 90 km/h ou 110 km/h, **assurant des fonctions de VSA**, conçues initialement ou non avec VSA 90/110.

3ème édition du guide (après 2017 et 2019)

- **élargissement du périmètre** à l'ensemble des véhicules TC au sens de l'article R.311-1 du Code de la route, quel que soit le service rendu (public ou privé, régulier ou non au sens du Code des Transports). Cela couvre donc l'ensemble des véhicules de transport de personnes comportant, outre le siège du conducteur, plus de 8 places assises.

- **compléments et modifications dans les règles**, découlant de l'évolution des recommandations techniques (guide « visi » de 2018), des enseignements de l'instruction des projets de VRTC, des retours d'expérience des premières sections mises en service.

En particulier : notamment la signalisation directionnelle en sortie, qui s'adresse maintenant à l'ensemble des usagers autorisés (alors qu'auparavant les règles d'usage s'appuyaient sur des consignes particulières d'exploitation des VRTC mises au point par le gestionnaire et portées à la connaissance des exploitants des services de TC).

Article <https://www.cerema.fr/fr/actualites/voies-structurantes-agglomeration-amenagement-voies>

VOIES STRUCTURANTES D'AGGLOMÉRATION

Aménagement des voies réservées
aux véhicules de transport en commun



PUBLICATIONS CONCEPTION ROUTIÈRE

Juin 2023 : Fiche VR2+ sur carrefours plans

Analyse et recommandations du Cerema sur l'aménagement de VR au covoiturage sur les **routes et les artères urbaines**, à chaussée unique ou séparée, où les intersections sont des carrefours plans.

Franchissements étudiés = carrefours à feux + giratoires, principales configurations rencontrées.

Se base sur une analyse de réalisations françaises/internationales + sur les réflexions et orientations prises sur plusieurs projets actuels en France.

- 1 • DOMAINE D'EMPLOI
- 2• RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE LA VOIE RÉSERVÉE
- 3• COMPOSITION DU PROFIL EN TRAVERS
- 4• SIGNALISATION
- 5• TRAITEMENT DES CARREFOURS ET EXTRÉMITÉS
- 6• AMÉNAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES À LA VR2+

<https://doc.cerema.fr>



PUBLICATIONS PASSAGE A NIVEAU

Diagnostic de sécurité routière des PN - Outils et aide à la réalisation du diagnostic, Cerema – février 2023

- Dans la continuité de la loi LOM, ayant rendu obligatoire la mise en place d'un diagnostic de sécurité routière.
- Publication destinée aux différents acteurs de la sécurité des PN, pour partager les connaissances du Cerema et le déroulement d'un diagnostic.
- Ouvrage qui présente notamment une grille d'analyse articulée autour de questions à renseigner collégialement lors de la visite d'inspection

DIAGNOSTIC DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DES PASSAGES À NIVEAU

Outils et aide à la réalisation
du diagnostic



ECLAIRAGE

Collection AUBE : Aménagement, urbanisme, biodiversité, éclairage

Décembre 2022, Fiche 5

Comprendre la réglementation, les normes et les recommandations en éclairage et publicité extérieurs

AUBE

Aménagement, urbanisme, biodiversité, éclairage

Comprendre la réglementation, les normes et les recommandations en éclairage et publicité extérieurs

La série de fiches « AUBE » incite à concevoir l'éclairage différemment, par l'intégration conjointe des enjeux de biodiversité, d'usage et d'économie d'énergie. Elle décrypte aussi l'arrêté ministériel du 27 décembre 2018 portant sur les nuisances lumineuses afin de vous aider dans sa mise en œuvre. Elle s'adresse aux élus et techniciens des collectivités territoriales, gestionnaires, aménageurs et bureaux d'études des domaines de l'éclairage et de l'écologie, et aux gestionnaires d'espaces naturels.

Lors du dimensionnement et du choix de configuration des installations d'éclairage, des textes réglementaires s'imposent et des textes normatifs peuvent être mobilisés (les textes réglementaires s'imposent à ceux-ci). Il s'agit d'éclairer de façon :

- **utile** : où c'est nécessaire et quand c'est nécessaire ;
- **maîtrisée** : en ajustant la quantité et la qualité de lumière, notamment sa répartition dans l'espace ;
- **responsable** : en limitant les nuisances lumineuses affectant l'environnement et les êtres vivants qui le composent, et en projetant les décisions d'éclairer, les choix technologiques dans les années à venir.



Fiche n° 05 - Décembre 2022

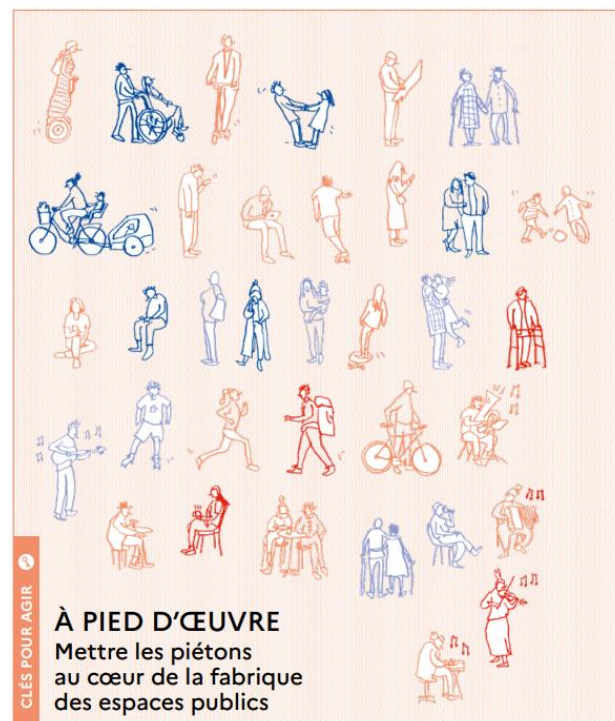
MODES ACTIFS

Guide ADEME, décembre 2022 :

Mécanismes d'aménagement pour inverser les tendances du « tout voiture » et créer des espaces plus sobres et apaisés, replaçant les piétons au centre des préoccupations des politiques publiques.

Il s'agit de redéfinir une vision ambitieuse de l'espace public.

4 documents : le guide, infographie, synthèse, retex



MODES ACTIFS

Cahier des charges pour le développement des véloroutes, Vélo & Territoires - septembre 2023

- promouvoir cohérence nationale à toutes les échelles (européenne, nationale, régionale, départementale, locale...) et dans tous les types de territoires.
- fixer un niveau d'exigence sur la qualité des services et des aménagements, leur gestion et l'animation du réseau d'acteurs intervenant dans la conception, l'entretien et le suivi des véloroutes.
- travail partenarial mobilisant à la fois plusieurs collectivités, associations et organismes ou services de l'État.

<https://www.velo-territoires.org/ressources/categorie/publication-reference/?resource-id=27801#>



CAHIER DES CHARGES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VÉLOROUTES

RECOMMANDATIONS AUX AUTORITÉS ORGANISATRICES DES MOBILITÉS, AUX MAÎTRES D'OUVRAGES ET AUX GESTIONNAIRES DE VÉLOROUTES POUR LA RÉALISATION, L'ENTRETIEN ET LES SERVICES AUX USAGERS

SEPTEMBRE 2023


COORDINATEUR DU RÉSEAU NATIONAL CYCLABLE

Avec le soutien du

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

MODES ACTIFS

- la perception et la compréhension des signaux par les usagers

- l'évolution des comportements des cyclistes

Panonceau M12, pas d'évolution du comportement des cyclistes après sa mise en place. La mise en place des panonceaux vient régulariser des franchissements au rouge déjà existants sans modification des comportements.

- les conditions de sécurité

Pas d'évolution du nombre des accidents

L'analyse des situations d'interaction avec les autres usagers, et en particulier les interactions cyclistes/piétons et cyclistes/tramways, n'a pas mis en évidence de dégradation de la sécurité suite à l'installation de la signalisation.

En conclusion, dans une perspective de généralisation de ces signaux, la mise en place des signaux M12 régularise des comportements déjà existants sans susciter de comportements déviants.

<https://doc.cerema.fr/>



AMENAGEMENTS URBAINS

Guide sur le partage temporel, avril 2023

<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/partage-temporel>

Objectif de l'ouvrage : proposer des solutions pour optimiser l'espace, en jouant sur le partage dans le temps

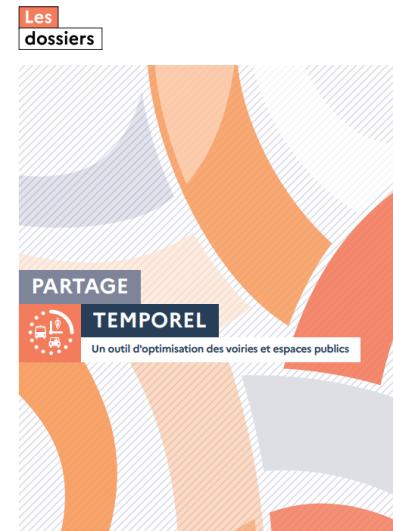
- Principes

- Cadre juridique

- Panorama de cas d'usage (changement temporel de statut zonal, partage temporel des voies, gestion temporelle d'espaces de stationnement)

Article et lien replay webinaire avril 2023 :

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/partage-temporel-outil-optimisation-voiries-espaces-publics>



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Hors période estivale



En période estivale



Stationnement motorisé la majeure partie de l'année



Aménagement de terrasses quelques mois de l'année

Conférence technique territoriale Normandie Centre

TRAMWAY

Publication de 2 fiches, sur l'interaction tram/vélos

Objectif de créer des aménagements répondant à des exigences de **sécurité**, de **performance** et de **confort**, à la fois pour le tramway et pour les divers usagers des aménagements cyclables : vélos traditionnels, vélos-cargos, vélos adaptés, EDPM, etc.

Fiche 7 :

Fiche qui présente les principes généraux et les possibilités de signalisation à considérer pour réaliser des aménagements cyclables à proximité du tramway

Fiche 8 :

Fiche qui vise à fournir des éléments de recommandations et d'aide à la décision pour concevoir les aménagements cyclables à proximité et en interface avec le tramway : dimensionnement, choix des séparateurs, choix de la signalisation, etc



TRAMWAY

Mise à jour de 2 fiches

Fiche 2

Concerne les traversées de voies tram pour les piétons (site propre ou banal). Explicite les enjeux, clarifie la réglementation et les règles de l'art actuelles, et énonce les principes essentiels d'aménagement permettant de répondre à ces enjeux.

Fiche 4

Propose une **méthode de détermination des conditions de visibilité minimale** à réunir (définition de cônes de visibilité) contribuant à réduire le risque d'accidents entre tramway et tiers, selon le type de conflit et ses modalités de gestion.

Traite également de la visibilité sur les signaux destinés à la conduite des tramways.



TRAMWAY

Animation/Diffusion de connaissances

Article plus détaillé

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/tramway-amenagements-cyclables-cerema-strmtg-publient-deux>

Webinaire Tramway et aménagements cyclables du 29/11/2022 : Replay

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/tramway-amenagements-cyclables-nouveaux-referentiels-retour>

PUBLICATIONS À VENIR : NON EXHAUSTIF

- Guide profil en travers, milieu urbain (MAJ)
- Note d'information sur les DAS
- 1 fiche retex = démarche d'audits de SR (CD59)
- Guide sur la prise en compte des 2RM dans l'aménagement (MAJ)
- Le guide les maires et la sécurité routière (MAJ)

ACTUALITES

Mesures CISR, juillet 2023, orientés sur 7 axes, 38 mesures

Axe 1 : Éduquer pour mieux partager la route

Axe 2 : Mieux détecter, évaluer et suivre les inaptitudes à la conduite

Axe 3 : Protéger les usagers vulnérables de la route et accompagner les victimes

Axe 4 : S'engager pour la sécurité de toutes et tous sur les routes

Axe 5 : Lutter contre les comportements les plus dangereux

Axe 6 : Simplifier la vie des usagers de la route

Axe 7 : Agir pour une meilleure sécurité routière dans les outre-mer

<https://www.gouvernement.fr/dossier-de-presse/circuler-en-securite-et-en-serenite-sur-les-routes-de-france>

ACTUALITES

Plan vélo

2 milliards d'euros d'investissements de l'État, dont 1,5 milliard sur les infrastructures cyclables, pour doubler le réseau cyclable d'ici 2030

3 axes :

1- Former au vélo dès le plus jeune âge.

2- Faire du vélo une alternative aux autres transports (dont renforcer la sécurité des cyclistes et des piétons en adaptant le code de la route) - Le Code de route va s'adapter pour faciliter la cohabitation des vélos et des voitures en ville comme faciliter l'arrêt et le redémarrage des cyclistes aux feux rouges.

3- Développer une filière économique et industrielle du vélo.

ACTUALITES

Programme national pour développer la marche

- Suite du comité interministériel "vélo et marche", 4 millions d'euros sur 4 ans pour le programme national "ID-Marche" (Initiative pour le Développement de la Marche).

- 3 axes :

* accompagnement stratégique/financier de collectivités voulant s'engager dans une politique dédiée au développement de la marche - Un appel à projets lancé par l'ADEME – Terminé

* concours "espaces publics exemplaires", distinguant 5 projets d'aménagements exemplaires en faveur de la marche – Un appel national à faire

* accompagnement technique des territoires, via un espace collaboratif "Mobilités piétonnes" sur la plateforme Expertises.Territoires

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/mobilites-pietonnes-communaute-echanger-developpement-marche>

OFFRE DE FORMATION CEREMA

Catalogue de formation nationale

<https://www.cerema.fr/fr/activites/services/formation>

Quelques exemples



Formation Conception routière :
comment vérifier les nouvelles règles
sur la visibilité ?

> EN SAVOIR PLUS



Formation : Dispositifs de retenue
routiers pour collectivités

> EN SAVOIR PLUS



Formation Prévenir et gérer les déchets
de chantier du BTP - Anticiper pour
s'engager dans l'économie circulaire

> EN SAVOIR PLUS



Formation : acquérir les fondamentaux
de la sécurité routière

> EN SAVOIR PLUS



Formation Construire votre politique
cyclable : planifier et concevoir des
aménagement

> EN SAVOIR PLUS



Formation Engager une démarche de
résilience territoriale

> EN SAVOIR PLUS

En complément, offre de formation sur mesure

PUBLICATIONS – COLLECTIONS DE FICHES

- **Savoirs de base en sécurité routière** : 38 fiches

<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/savoirs-base-securite-routiere>

- **Zones de circulation apaisée** : 14 fiches

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/zones-circulation-apaisee-13-fiches-telecharger>

- **Plan d’actions pour les mobilités actives** : 19 fiches

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/toutes-fiches-plan-action-mobilites-actives-pama-telecharger>

- **Fiches piétons,**

<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/favoriser-marche>

- **Vélos, fiches pratiques thématiques, 41 fiches** (retex et recommandations)

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/amenagements-faveur-du-velo-serie-fiches-pratiques-du-cerema>

- **Fiches Éclairage**

<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/aube-amenagement-urbanisme-biodiversite-eclairage>

SITES INTERNET

- ✓ Site du Cerema : <https://www.cerema.fr/fr>
 - Récapitulatif production (domaine Mobilité)
<https://www.cerema.fr/fr/activites/mobilites/recapitulatif-nos-publications>
 - Boutique :
<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique>

Site Cerema Doc :

<https://doc.cerema.fr/default.aspx>

- ✓ DTRF : <http://dtrf.cerema.fr/>
- ✓ Equipements des routes et des rues : <https://equipementsdelaroute.cerema.fr/>
- ✓ Sécurité routière : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/>
- ✓ ONISR : <https://www.onisr.securite-routiere.gouv.fr/>

PROCHAINS RENDEZ VOUS

- ✓ Rendez vous mobilités du Cerema

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/rendez-vous-mobilites-du-cerema>



The banner features the French Republic logo on the left, followed by the Cerema logo (a colorful starburst) and the text 'Cerema CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN'. To the right, the text reads 'Quels aménagements cyclables hors agglomération ? Conférence en ligne le 14/12/23'. Below the text is a photograph of a modern, elevated bicycle bridge with a red surface and metal railings, crossing a road. The photo is credited to 'CD 35'.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Quels aménagements cyclables hors agglomération ? Conférence en ligne le 14/12/23

crédit photo CD 35

Merci de votre attention